

Le Métallo

Journal de la CGT du Site de Sochaux – juin 2018
Spécial Mai 1968 : aujourd'hui Episode 9 (Epilogue)

VSD !

La semaine dernière, toutes les organisations syndicales sauf la CGT ont signé l'accord sur le VSD.

Cet accord fera à terme perdre de l'argent aux salariés travaillant en VSD. Même si la direction promet les ACCAC, au bout du bout ce seront nos salaires qui seront imputés d'en moyenne 150€. Enfin, la prime de nuit n'a pas vocation à compenser les pertes de salaires, mais à indemniser la pénibilité.

L'accord permet aussi à la direction de pouvoir faire faire des H+ sans les payer, puisque ceux-ci iront directement dans les compteurs de modulation.

D'autres solutions étaient possibles ! Mais pour la direction et pour les organisations syndicales signataires, c'est mieux de faire les poches aux salariés, que de chercher une solution permettant de faire les travaux (transfert 5008) sans faire perdre de l'argent aux salariés.

Signer et faire signer un accord est une chose, son application dépend de nous !

Protestation collective !

La CGT vous a proposé durant toute la semaine dernière de signer la réclamation collective pour dire non à la casse des 35H à Vesoul.

2189 signatures à Sochaux/ Belchamp. Plus de 10200 sur l'ensemble du groupe PSA.

Merci de à toutes et tous pour avoir soutenu les salariés de Vesoul.

Ainsi qu'aux militants des autres syndicats, pour leur soutien et signatures !

Lors de la manifestation de jeudi, une solidarité syndicale s'est mise en place, une délégation de Sochaux s'est rendue à Vesoul, pour rejoindre les salariés grévistes mais aussi les camarades de la CGT de Mulhouse, Poissy, Sevelnord, St Ouen... Pour remettre la réclamation collective. Au vu du peu d'intérêt de la direction locale, nous avons pris

la décision de la remettre très prochainement à la direction centrale.

Aujourd'hui c'est Vesoul où l'on augmente le temps de travail, et demain à qui le tour ? Nous devons rester solidaires et mobilisés.

Débrayage à VIGS

Insultantes ! Pour les salariés de VIGS, c'est le mot qui convient, pour qualifier la proposition d'augmentation générale lors des NAO.

La direction a proposé 0,8 % d'augmentation générale et 0,7 % d'augmentation individuelle.

19 d'entre eux ont débrayé pendant deux heures et demi mercredi matin, et ils ont mille fois raison.

Les salariés de VIGS réclament :

170 euros nets par mois au titre de l'augmentation générale et la prise en charge de leur mutuelle à hauteur de 100 %, contre 50 % aujourd'hui, le minimum légal.

La direction de VIGS pourtant sur place n'a pas voulu et ne s'est même pas déplacée pour aller discuter avec les salariés grévistes de VIGS.

Comme chez PSA, et dans bien d'autres entreprises la direction de VIGS fais la sourde oreille et méprise les salariés qui font la richesse de l'entreprise.



SEGULA l'arnaque !

Quand PSA a décidé avec la complicité des autres organisations syndicales d'externaliser son activité de roulage chez SEGULA, il avait été précisé que les salariés souhaitant revenir chez PSA pourraient le faire...

Aujourd'hui, on voit ce qu'il en est, les salariés du roulage se voient refuser cette possibilité. Un mensonge de plus pour une direction qui ne respecte pas ses engagements.

Une arnaque de plus !

Rapprochez-vous de vos délégués CGT pour discuter de vos problèmes et pour voir les possibilités de recours collectifs.



Intérimaires !

Les élections professionnelles dans certaines agences intérimaires vont débiter.

La CGT du site de Sochaux vous communiquera prochainement, les dates et les modalités ainsi que les agences intérimaires en élections.

Nous rappelons que notre syndicat défend tous les salariés sans distinction de contrat de travail.

Nous réclamons toujours l'embauche des 2400 intérimaires du site qui le souhaitent ainsi que l'égalité de traitement entre les embauchés en CDI PSA et les intérimaires.

28 et 29 juin, pour le progrès social !

Réunies le 12 juin dernier, les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, UNEF, UNL et FIDL ont décidé d'une **mobilisation interprofessionnelle, avec la plus grande unité possible, pour la journée du 28 juin 2018 ayant pour objectif de porter partout sur le territoire nos revendications communes (pouvoir d'achat, défense du secteur public comme privé, maintien des statuts, etc.)**

La FTM-CGT a décidé d'un nouveau temps fort d'actions en appelant, **dans toutes les entreprises, à 1 H de grève minimum le 29 juin prochain, date d'une nouvelle séance de négociation à l'UIMM**, pour porter ensemble nos revendications, notamment sur temps de travail à 32 H, sans perte de salaire et créatrice d'emplois stables.

Ces deux journées de lutte sont complémentaires et permettront de développer le rapport de forces, face aux enjeux liés à **la négociation nationale et aux revendications des salariés**. C'est aussi par cette voie que passe l'ancrage revendicatif à l'entreprise et la convergence des luttes.

La FTM-CGT appelle l'ensemble des salariés de la métallurgie le 28 juin à cesser le travail dans leurs entreprises, pour leurs revendications (salaires, emplois, conditions de travail) et à participer aux manifestations unitaires qui seront organisées dans les territoires.

Le 29 juin prochain, la FTM appelle les syndicats CGT à organiser un arrêt de travail d'une heure dans les entreprises pour porter ensemble une convention collective nationale de haut niveau.

Nous vous communiquerons prochainement les modalités de cette mobilisation.

